



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ONG

Question écrite n° 3200

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le rapport 2006 relatif à la corruption. En effet, dans son rapport mondial 2006, l'ONG Transparency International indique que le secteur de la santé, qui représente 3 000 milliards de dollars, est gangrené par la corruption. Selon le rapport, des sommes particulièrement importantes sont détournées à des fins privées. La corruption irait « du simple vol à des distorsions massives de politiques sanitaires, en passant par des détournements sous forme de gratifications aux fonctionnaires ». Le rapport donne des exemples concernant les Philippines, le Costa Rica, mais aussi la Grande-Bretagne ou la Bulgarie. Aux États-Unis, les programmes de santé publique Medicare et Medicaid estimerait que 5 à 10 % de leurs budgets disparaissent en « soins excessifs ». Enfin, au Cambodge, 5 % du budget de la santé serait détourné avant même de quitter l'administration centrale. Ces graves dysfonctionnements posent des réels problèmes vitaux pour les populations en difficultés. L'ONG propose « d'accroître la transparence des gouvernements en matière de marchés publics, d'augmenter les contrôles, de punir sévèrement tous les comportements répréhensibles et de diminuer les conflits d'intérêt dans la certification des médicaments ». Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à ce rapport, d'une part, et quelles sont ses positions quant aux propositions avancées par l'ONG, d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3200

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5249

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)